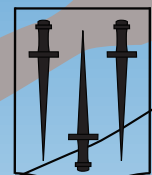


# BULLETIN municipal

Décembre 2021

ACCIOUS



En cette fin d'année 2021, nous tenons à rendre hommage à tous les bénévoles des associations qui ont œuvré au quotidien pour que cette année difficile puisse quand même être une année festive et garder du lien social. La commune, dans la mesure de ses capacités, leur a apporté tout le soutien possible qu'il soit financier ou technique.

Donc malgré les contraintes sanitaires, Accious a connu toute une série d'animations en 2021 grâce à l'investissement des nombreuses associations qui œuvrent sur le territoire de notre vallée. Il y a eu les journées du livre en juillet avec l'éditeur pyrénéen MonHélios co-organisées par Partage et Culture, Mémoire d'Aspe, Vath d'Aspa, le Cercle de lecture de la vallée et la commune avec un gros soutien du groupe de bénévoles d'Accious. Ceux-ci se sont investis régulièrement pour aider et créer des événements, comme les décorations et l'animation des fêtes de Noël, la chasse aux œufs organisée à Pâques pour les enfants ou la mise en place de la boîte à livres de la place de la mairie.

Le Comité des fêtes d'Accious a pu organiser cette année la fête des Patates en août et le repas de la Saint Martin en novembre. Le nombre important de participants à ces deux repas illustre bien le besoin que nous avons de nous retrouver en toute cordialité après ces longs mois pesants de confinement et d'annulations de toute manifestation.

Nos associations et clubs sportifs n'ont pas été en reste avec l'organisation d'une manche de championnat de France de VTT, du championnat de France des moins de 21 ans de parapente et d'un week end gratuit de découverte du parapente pour les habitants de la vallée. Le foyer rural aspois a remis en route ses activités notamment la gymnastique à la mairie d'Accious et les cours de yoga font à nouveau le plein. Côté culturel, Partage et Culture a pu reprendre ses conférences toujours aussi suivies et les Phonies bergères ont réussi à maintenir une activité artistique de qualité. Enfin Mémoire d'Aspe a poursuivi l'installation des œuvres contemporaines autour de la mémoire des différents conflits avec notamment la mise en place, pour Accious, de l'œuvre de Lhers.

De son côté, la commune a conventionné avec des associations oloronaises pour mettre en place des journées d'initiation au BMX en juin, au skate en août et un atelier d'initiation à la réparation de vélo en novembre et a soutenu la reprise des ateliers mémoire.

Alors que 2022 s'annonce encore problématique, nous gardons l'espoir d'une amélioration qui nous permette de nous retrouver dans le partage des activités sportives et culturelles dont nous avons tant besoin.

L'ensemble du conseil municipal vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux de réussite pour vos activités et de santé pour 2022.

D. Barraud  
Maire d'Accious

# Pastoralisme

Conformément aux décisions prises lors des réunions avec les agriculteurs en décembre 2020, un certain nombre de travaux d'améliorations ont été réalisés au printemps 2021.

Des parcs de contention ont été rénovés (Bergout) ou créés (Aoumet et Caillau) afin de faciliter le travail de regroupement des animaux avec l'aide des éleveurs. Dans le même temps, toutes les cabanes ont fait l'objet d'une mise en sécurité des installations d'eau chaude, beaucoup de chauffe-eaux s'étant révélés non conformes. Les cabanes de la Laiterine, Bergout et Aoumet ont été par la même occasion nettoyées et remises en état soit par l'association Estivade soit grâce à l'aide de bénévoles.

L'abri du plateau de Liet a été complètement repris pour en faire une cabane offrant plus de confort et surtout d'abri au berger transhumant en août sur le plateau. Cette opération a été réalisée directement par nos employés communaux, des élus et des bénévoles qui ont passé deux jours à Liet pour réaliser ce travail.



Enfin les grilles des deux barrières canadiennes de Franchou et Liapre ont été changées afin de ne pas connaître à nouveau les problèmes de l'an dernier où

une vache s'était coincée la patte dans l'une d'entre elles. Parallèlement, avec l'aide de l'IPHB, des panneaux ont été installés au début de chaque estive afin de rappeler aux visiteurs la nécessité de respecter les zones de pacage, les troupeaux et de tenir en laisse leurs chiens. Cet été au moins trois brebis ont été tuées par des chiens errants, deux à Escurret et une à Lhers.

Quant au nombre de bêtes accueillies dans nos estives, il est en lente progression depuis plusieurs années. Pour la saison 2021, les bilans viennent d'être effectués et transmis à la préfecture. Nos montagnes ont accueilli 4 287 bêtes (bovins, ovins et équins), réparties ainsi : 2680 brebis et agnelles, 217 bovins et 122 équins sur Lhers ; 365 bovins et 233 équins sur Bergout et Iseye et 670 brebis aux Escurets et à Lapassa.

Enfin la commune a travaillé en 2021 sur deux projets votés en conseil municipal (voir délibérations et compte rendu en ligne sur site internet de la commune). Pour le premier, il s'agit de l'aménagement des terrains autour du gîte de Lhers afin de créer des zones de pâture. Cela consistera à réaménager ces secteurs en éradiquant un maximum de roches affleurantes afin de permettre par la suite un traitement de ces secteurs par broyage et non par écobuages. Une subvention couvrant 85% du coût du gyrobroyage a été accordée par le conseil général des Pyrénées-Atlantiques et la Région Nouvelle-Aquitaine, l'enlèvement des roches étant à la charge de la commune. Le second dossier porte sur le recalibrage et le réaménagement de toute la piste du Tuquet à Lhers. Réalisé en collaboration avec la commune de Borce, ce projet bénéficie d'une subvention à hauteur de 80% de la Région Nouvelle Aquitaine et du FEADER, le reste étant partagé entre Borce et Accous à parts égales, l'ONF assurant la maîtrise d'œuvre de l'opération.

## Etude sur l'estive de la Cuarde

Cet été a été mis en place, dans le cadre d'une convention de partenariat avec l'université de Toulouse-le-Mirail et l'Ecole nationale supérieure de formation de l'enseignement agricole, un diagnostic pastoral ciblé sur l'estive de la Cuarde. Ce projet a été mené par une étudiante, Inès Chanseau, de mi-juin à début septembre, encadré par Pierre Gascoyat, animateur au sein de la Cellule Pastorale des Pyrénées-Atlantiques. La commune a assuré la prise en charge de la stagiaire et son hébergement. L'idée était de réactualiser les diagnostics réalisés par l'IPHB en 2005 et 2015 qui concluaient à une charge importante, quasiment 100%, pour certaines estives (La Cuarde), 40 à 50% pour d'autres (Sarsiat, Capirou), taux d'utilisation calculé à partir des données de la PAC. Devant l'arrivée de nouvelles demandes de transhumance, la commune sou-



haitait s'assurer des possibilités d'accueil de nouveaux troupeaux.

Du travail de comptage et de surveillance des bêtes, des discussions avec les éleveurs, sont sorties des propositions d'améliorations qu'il conviendra de discuter avec les agriculteurs lors de nos rencontres annuelles de bilan. Le rapport de cette étude est consultable en mairie.



## Presbytère, logement et lotissement

S'agit-il d'un effet Covid ? Rien n'est sûr mais les demandes de logement sont régulières et nombreuses à la mairie.

La commune dispose de cinq petits appartements (deux aux haras et trois au gîte Carricart) et de la maison Laplacette. Ces lieux sont loués en permanence et la liste d'attente est longue. Nous ne pouvons pas satisfaire toutes les sollicitations.

Nous avons pris contact avec l'Office 64 pour lui proposer plusieurs lieux d'implantation pour créer de nouvelles locations.

Cet organisme nous a proposé de créer cinq petits appartements dans l'ancien presbytère, appartements que l'Office gèrerait par la suite comme il gère déjà l'immeuble d'Ichaü.

La commune a souhaité garder un espace pour y créer une salle intergénérationnelle et y adosser la cantine scolaire et la garderie. Outre le lien qui sera ainsi créé entre les générations, cela permettra aussi de sécuriser les déplacements des enfants et de tout regrouper en un seul lieu.

Le projet de convention a été soumis et voté en conseil municipal le 19 novembre. L'Office 64 prendra à sa charge la réalisation des appartements et assurera la maîtrise d'œuvre pour le compte de la commune pour

ce qui concerne la création des espaces communaux.

Le dépôt du permis de construire est prévu pour l'automne 2022.

Philippe, le prêtre bien connu de tous, sera relogé dans un gîte à Carricart avant d'intégrer un des logements qui sera créé.

Toujours dans le domaine du logement, il est à noter que le lotissement d'Iseye est en voie d'achèvement. Créé en 2010, il restait encore sept lots à vendre en juillet 2020.

A ce jour, six lots ont été vendus ou font l'objet d'une réservation, tous pour des résidences principales.



## Boîtes à livres

A la suite de diverses suggestions d'habitants de la commune, deux boîtes à livres ont été installées sur le territoire communal.

La première a été conçue par le groupe de bénévoles qui animent le village sous la houlette d'Annie Lespinasse et Santi Capicot. Elle a été élaborée à partir de l'ancienne cabine téléphonique de la Poste d'Accous qui avait été stockée dans un garage. Installée lors de la fête du livre de juillet, elle se trouve sur la place de la mairie, près de l'ancien poids public.

La seconde a été commandée au menuisier Stéphane Labedan. Elle est située sur la place du lavoir de Jouers. Un défibrillateur viendra compléter le dispositif en début d'année 2022 grâce à l'aide financière d'Enedis.

Enfin une troisième est en cours de fabrication. Elle sera installée à côté de la salle communale à Lhers.



## Travaux de sécurisation d'un ruisseau à Lhers

A l'été 2020, le ruisseau Sarrot d'Arrecq à Lhers a connu quelques débordements suite aux pluies diluviennes du mois de juin. Sorti de son lit qui avait été ces dernières années le plus souvent à sec, on put craindre qu'il n'atteigne le gîte et le camping. Après une étude commanditée auprès de l'hydrogéologue M. Prétou, il a été décidé d'exécuter des travaux de confortement des berges et de réaménager le lit afin d'éviter tous risques d'inondations. Dès que les sommes ont été provisionnées au budget 2021, ces travaux ont été réalisés en avril 2021 par l'entreprise TAP SARL.

## Ventes, acquisitions et réaménagement

Après la vente de l'ancienne maison ONF au lotissement du Pouey et de l'ancienne colonie de vacances de la Gentiane, la commune poursuit la réorganisation de ses propriétés dans un but d'une gestion plus rationnelle.

Le long de la Berthe, en avant du hangar de la famille Escot, nous nous sommes aperçus que la berge du ruisseau où se trouvent les tables de pique nique était liée à la propriété du hangar. M. Escot a accepté de céder ses terrains à la commune pour l'euro symbolique. Une clôture viendra matérialiser la séparation entre les deux espaces.

A Aoulet nous avons procédé à des échanges de terrain avec M. Marmisse permettant de récupérer la piste de liaison entre la route de Saint-Christau et le fond d'Aoulet, chemin communal qui se trouvait en fait sur un terrain privé.

Après accord du conseil municipal, les procédures d'acquisition de parcelles le long du haras et à côté de l'accueil de l'accrobranche sont en cours.

Ces deux terrains devraient permettre d'améliorer et de compléter les espaces d'accueil de ces deux structures et d'offrir des possibilités d'aménagement paysager.

Il est prévu en 2022 de réhabiliter l'aspect extérieur du haras, de réaménager les espaces de stationnement et de créer une circulation piétonne vers la colline Despourrins.

## Gîte Despourrins

Le gîte Despourrins, géré par Claire Lagan-dogne et Sandrine Careil va faire l'objet dans les mois qui viennent d'une importante rénovation visant notamment à améliorer et réduire la facture énergétique.

Un nouveau bâtiment sera aussi édifié à l'arrière pour accueillir trois chambres accessibles à des personnes à mobilité réduite ce qui complétera l'offre d'hébergement touristique. Le permis de construire a été déposé le 18 novembre 2021 par l'architecte oloronnaise Nelly Torcal, maître d'œuvre de l'opération suite à l'appel d'offres lancé en 2020. Cette opération est financée à 70% par l'Etat, le conseil régional et le conseil départemental.

Les travaux devraient être achevés en 2023.



## Noms des rues et quartiers, voirie

Les employés communaux ont poursuivi durant l'été l'installation des noms de quartier et des rues.

L'opération devrait être bouclée à la fin de cette année. Les numéros individuels sont aussi en cours de distribution et vous pouvez toujours les récupérer à la mairie. Ainsi livreurs et services de secours devraient maintenant disposer de repères précis facilitant leur travail.

Nous avons aussi poursuivi la réhabilitation de certaines routes. En 2021, après l'entrée nord, c'est l'accès au sud de Jouers qui a fait l'objet d'un goudronnage, du carrefour de Ludopia à l'entrée du village.

Le bourg de Jouers proprement dit et la rue des



vignes font faire maintenant l'objet d'une réflexion de la part du CAUE 64 afin de proposer des aménagements sécurisés, des stationnements et un traitement des sols en adéquation avec la qualité architecturale des lieux, dossier qui sera soumis pour avis à l'architecte des bâtiments de France.

Cette démarche nous permettra par la suite de solliciter l'aide financière du département qui peut, en respectant la procédure de réflexions et de consultations citée plus haut, atteindre jusqu'à 20% du coût des interventions.

Dans le bourg d'Accous la campagne de réhabilitation des chemins a pris en compte le chemin d'Arrechaü, le chemin de la colline Despourrins, le chemin de la Palue et le chemin de Lugarras.

En 2022, nous souhaitons traiter la voirie à l'entrée sud du village soit la rue de la Berthe, le chemin de la gare, le chemin d'Arbeillat et celui de l'Arrayet.

Une réflexion sera menée avec les riverains quant à la mise en place de système pour ralentir la vitesse des véhicules souvent importante notamment rue de la Berthe. La commune envisage d'ailleurs sous peu la mise en place d'un arrêté municipal limitant la vitesse à 30 km/h dans le bourg.

La réfection de la rue d'Espiate et de la place de la mairie ne sera programmée qu'après l'achèvement des gros chantiers que vont constituer les travaux d'urgence prévus à l'église et de rénovation de l'ancien presbytère.



## Monument aux morts

Avec l'aide financière de l'association du Souvenir français, la société Darget d'Oloron a gravé sur le monument aux morts de la commune le nom des huit enfants d'Accous « Mort pour la France » qui avaient été oubliés.



Tous nés à Accous, il nous a paru normal que leur souvenir soit perpétué à travers cette inscription. Les huit hommes concernés sont :

- Pourtalet Léon né à Accous le 12 juillet 1884, tué le 8 mai 1916 à Verdun, fort de Vaux ;
- Lagayette Pierre né le 13 janvier 1897 à Accous, tué le 5 mai 1917 à Craonne ;
- Ferres Jean né à Accous le 11 avril 1888, tué le 5 mai 1917 à Craonne ;
- Loustalot Laclette Jean Baptiste né à Accous le 16 avril 1887, tué le 24 août 1917 ;
- Moulia Pierre né à Accous le 15 août 1877, mort le 25 mars 1917 ;
- Lalhève Suza Basile né à Accous le 4 juin 1909, tué le 9 juin 1940 à Charleville-Mezière ;
- Intsaby Louis, né le 17 août 1926 à Accous, tué en Indochine le 31 janvier 1952 ;
- Palus René, né le 29 mai 1926 à Accous, tué en Indochine le 18 octobre 1952.

Enfin notons que pour les cérémonies officielles, la commune d'Accous dispose d'un nouveau porte drapeau, Pierre Bouhaben Cazala, qui a accepté d'assurer cette présence essentielle.

## Frelons asiatiques

La commune s'est équipée cette année de matériel pour la destruction de nids de frelons asiatiques. Outre les pièges achetés et installés par les employés communaux au printemps, cet équipement, perche, protection pour le personnel, nous permet d'intervenir directement sur le terrain dès qu'un particulier signale un nid à la mairie.

Ainsi sept nids ont été détruits avec leurs occupants entre août et novembre 2021.

Un grand merci à Cédric Puyaubreau et Aurélien Osté qui ont proposé d'effectuer ces interventions assez coûteuses si l'on fait appel à des prestataires extérieurs.

Donc merci d'être vigilant et de nous signaler les nids repérés afin d'éradiquer au maximum cette espèce invasive, dangereuse tant pour les abeilles que pour les hommes.



## Eglise St Martin d'Accous

En juin 2020, une importante fissure était apparue sur la façade de l'église Saint-Martin.

En août nous avons mandaté un cabinet palois spécialisé dans la restauration du patrimoine pour établir un diagnostic complet de l'édifice, comprendre les raisons des importantes entrées d'eau constatées et proposer un planning d'interventions.

Il ressort de ce bilan la nécessité de procéder assez rapidement à des travaux de confortement de la voûte, de reprise des maçonneries des contreforts, de consolidation de certains bois de charpente, des couvertures côté nord puis de restauration des décors intérieurs, des planchers et balustrades de la tribune qui ont

souffert des infiltrations d'eau.

Avec l'aide de l'association « Partage et Culture », une réunion publique s'est tenue le 11 décembre 2021 pour présenter les résultats de ces études et les travaux à prévoir.

L'objectif de la commune durant ce mandat sera de mettre en sécurité l'édifice et donc de procéder aux travaux de consolidation et de mise hors d'eau.



L'année 2022 sera réservée au montage financier de l'opération. L'Etat, le département et la région seront sollicités, des contacts seront aussi pris avec la Fondation du Patrimoine et une souscription va être lancée avec l'appui du frère Pierre Moulia.

La commune a déjà sollicité son assurance qui devrait prendre en charge une grande partie du coût de restauration des dégâts intérieurs liés aux infiltrations d'eau.

## Gestion des déchets

La gestion des déchets et le principe de la collecte des ordures ménagères sont un service du quotidien qui paraît tout à fait normal et nécessaire. Pendant des années, il était de la compétence de la commune et cela faisait partie des tâches des employés municipaux.

Aujourd'hui ce service est passé sous la compétence de la Communauté des Communes du Haut-Béarn (CCHB) et, plus précisément, du Syndicat Inter Communal du Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM).

La notion de tri a été peu à peu instaurée et matérialisée par les sacs jaunes ou gris. La possibilité de compostage des déchets organiques permet également de réduire les volumes.

Bref, ce service ne peut fonctionner qu'à la



condition du respect des règles de collecte (tri, fréquence du ramassage...). Le non-respect des règles a comme conséquence directe des pénalités financières infligées à la commune et aux contribuables par le biais de la taxe sur les ordures ménagères.

De nombreux dysfonctionnements apparaissent dans plusieurs communes de la CCHB. Les services du SICTOM ont donc engagé une nouvelle étude afin d'essayer de proposer des solutions pour améliorer la gestion des déchets. Dans les mois à venir des modifications seront sûrement apportées au fonctionnement de la collecte.



En attendant nous devons, au niveau de la commune, gérer ces problèmes qui nuisent à tous, tant en termes d'image que d'hygiène publique.

Cela se voit dans les rues du village si des chiens ou chats errants crèvent les sacs... Idem dans la zone de dépôt à la croix d'Espiate. Ce point de collecte (qui était destiné initialement aux habitants d'Aulet et Saint-Christau ne bénéficiant pas de la collecte porte à porte) est souvent engorgé par des déchets qui devraient être enlevés, soit lors des ramassages porte à porte du SICTOM, soit déposés à la déchetterie de Bedous.

Le secteur d'Espiate est repéré comme un dépôt valléen, ce qu'il n'est pas. Il est utilisé par beaucoup de personnes, qu'elles soient du village, des autres communes de la vallée, ou qu'il s'agisse de gens de passage ou hébergés dans des locations saisonnières.

Dans le cadre d'une réflexion menée avec la CCHB, il est prévu de supprimer ce point de collecte à Espiate courant 2022 et de le remplacer par d'autres, dispersés dans le village.

Lors d'un prochain conseil municipal nous étudierons les différentes possibilités d'implantation pour la collecte du verre, les collectes des hameaux d'Aulet et Saint-Christau, ainsi que celle des gîtes en location saisonnière. Mais quelle que soit l'organisation retenue, une chose est certaine, elle ne sera pas efficace sans le civisme de chacun.

## Ecobuages

Une expérimentation va être mise en place visant à réguler les ecobuages pour limiter l'accumulation des fumées dans le vallon de Bedous

A la veille d'une nouvelle saison d'ecobuage, les élus des communes d'Accous, Aydius, Bedous, Lees-Athas et Osse en Aspe se sont concertés pour coordonner la réalisation des ecobuages à l'échelle du vallon. L'objectif de cette démarche expérimentale est de limiter l'accumulation de fumées en période anticyclonique quand les conditions de sécheresse hivernale sont favorables à l'exécution simultanée d'un très grand nombre de chantiers d'ecobuage.

Ce dispositif sera basé sur l'observation et les prévisions météorologiques, la mesure de l'humidité du sol et de la végétation, l'évolution du nombre de chantiers des ecobuages et de leur surface à l'échelle départementale et locale.

Le recueil de l'ensemble de ces données sera assuré par les animateurs des CLE (Commission Locale d'Ecobuage) et transmis à un groupe composé des maires du vallon et de leurs adjoints en charge de l'organisation des ecobuages.

En cas de prévisions défavorables qui laissent envisager une trop forte accumulation de fumées, une gestion des chantiers d'ecobuage au sein de chaque commune et un tour de rôle entre les communes du vallon seront établis.

Au terme d'une saison d'expérimentation cette action sera évaluée.





